Publié le 15 juillet 2022

Brèves de Cadre de Ville sur le fond de renaturation

500 millions pour la renaturation des villes : à vos projets, et à vos préfets ! « Moins de goudron, plus d'arbres ». L'appel à projets des villes va être lancé ce 14 juillet, pour des retours de dossiers de candidatures en septembre. L'Etat va en effet « cofinancer avec les collectivités locales » des projets de renaturation des villes.

> **500 millions pour la renaturation des villes : à vos projets, et à vos préfets !** « Moins de goudron, plus d'arbres ». L'appel à projets des villes va être lancé ce 14 juillet, pour des retours de dossiers de candidatures en septembre. L'Etat va en effet « cofinancer avec les collectivités locales » des projets de renaturation des villes. La sélection des lauréats sera déconcentrée à l'échelle des préfets de région, qui instruiront les dossiers. L'accompagnement des lauréats et le déblocage des fonds seront répartis entre les opérateurs de l'Etat et la Banque des Territoires (cette dernière par des prêts). Ainsi l'Ademe accompagnerait études et diagnostics, et le Cerema les choix de solutions, des essences végétales par exemple. Le déblocage de 500 millions d'euros avait été annoncé par Elisabeth Borne, Première ministre, au moment de l'épisode de canicule du mois de juin 2022, et salué par les associations d'élus. Le fonds doit « permettre de constituer des canopées urbaines et de végétaliser certaines façades ».

> La Ville de Paris annonce poursuivre et étendre l'expérimentation « Rues aux écoles ». En deux ans, 204 établissements scolaires ont été visés par ce dispositif de sécurisation et de végétalisation des abords d'école. Au total, 16 rues aux écoles ont été « aménagées et végétalisées » tandis que 168 rues ont été « apaisées » seulement. Soit 72 arbres plantés et 3 400 m² débitumisés et végétalisés. Sur la période 2022/2023, la Ville vise 24 nouvelles rues aux écoles aménagées et végétalisées ainsi que 30 nouvelles rues aux écoles apaisées.

> Le nouveau Contrat de plan État-Région (CPER) de l'Ile-de-France vient d'être signé. Prévu sur une période allant jusqu'en 2027, il s'élève à 5,7 milliards d'euros, couvert à hauteur de 42% par l'État et 58% par la Région. Il se démarque des précédents CPER par le doublement de l'enveloppe strictement dédiée aux projets environnementaux, d'un montant de 572 millions d'euros. Le développement de la filière hydrogène, la création de quatre nouvelles réserves naturelles régionales et d'un cinquième parc naturel régional (PNR), ou encore le remplacement des vieilles chaudières polluantes sont autant d'exemples de projets concrets qui devraient être financés dans ce cadre-là. Par ailleurs, 750 millions d'euros seront dédiés à l'aménagement durable et la cohésion des territoires dont 217 millions d'euros en faveur du recyclage foncier pour limiter l'artificialisation des sols, reconquérir des espaces naturels et recréer de l'activité économique.

> L'écoquartier de la Pointe de Trivaux à Meudon a été inauguré début juillet. Composé de 5 îlots qui s'étendent sur 11 hectares, il a été pensé pour renforcer la programmation résidentielle du quartier de Meudon-la-Forêt conçu par Fernand Pouillon en 1961. À cela s'ajoutent des mails piétons et vélos, des potagers partagés, un multiplexe sportif comprenant une patinoire, des salles multisports, des cours de padel et de squash, un espace d'accrobranche urbain et, en toiture, un stade de foot, mais aussi des commerces, une crèche, une école et un centre de loisirs. Le groupement Nexity et Ogic y a livré deux îlots, dessinés par Leclercq Associés avec Base et Mimram. Ils comptent 662 logements dont 254 en accession, 112 logements étudiants vendus au groupe Polylogis, 116 logements séniors vendus à Steva et 180 logements vendus à CDC Habitat (111 intermédiaires et 79 logements libres). Les toitures végétalisées, l'utilisation de béton bas carbone et une structure bois en attique ont valu à l'opération d'être récompensée par le label « 100 quartiers innovants et écologiques » de la Région Ile-de-France.

> Sadev 94, la société d'aménagement et de développement des villes et du département du Val-de-Marne, vient d'annoncer la signature de deux ventes en BRS (Bail réel solidaire). La première porte sur l'opération Onyx de COOPIMMO, dernière opération immobilière du projet d'aménagement Plaine de Jeux, à Bagneux, avec un programme de 34 logements et 2610 m2 de SDP. Le démarrage des travaux est prévu en septembre 2022 pour une livraison début 2024. La deuxième promesse de vente en BRS a été signée avec COOPIMMO pour le lot Avenir 2 de la ZAC Ivry Confluences, d'une SDP de 1980 m2 et au cœur d'un îlot densément planté sur le boulevard Paul Vaillant Couturier.

> Suez, l'association Les Canaux et l'éco-organisme Valdelia lancent un appel à candidatures « Accélérateur du Bâtiment Circulaire et Durable ». Ce premier programme d'accompagnement vise à accélérer la transformation de la filière de la construction, de ses acteurs et de ses métiers, en soutenant le développement de solutions concrètes en faveur de la transition écologique. Les porteurs de projet peuvent postuler jusqu'au 9 septembre. Les 12 projets sélectionnés intègreront le programme le 11 octobre et seront accompagnés jusqu'en janvier 2024, soit sur une durée de 16 mois. Le programme se déroulera dans les locaux du siège régional de Suez à Villenave-d'Ornon (Gironde).
Plus d'informations

> Jean-Baptiste Le Vert, adjoint au chef du bureau du logement, de la ville et des territoires à la direction du budget, est nommé au conseil d'administration de l'Agence nationale de contrôle du logement social, en tant que représentant du ministre chargé du budget et en remplacement de Mehdi Aouat.

> Raynald Vallée, administrateur des affaires maritimes, est nommé président du conseil d'administration de l'établissement public foncier et d'aménagement de Mayotte.

> Thierry Laget, directeur général adjoint du groupe CDC Habitat, en charge du développement et du réseau CDC Habitat Partenaires, a été nommé membre du directoire de CDC Habitat par le conseil de surveillance. La nomination est effective au 1er juillet 2022. Thierry Laget rejoint au directoire de CDC Habitat Anne-Sophie Grave, présidente du directoire, et Clément Lecuivre, membre du directoire et directeur général du groupe. Filiale de la Caisse des Dépôts, CDC Habitat est l'un des acteurs majeurs de l'habitat en France avec près de 532 000 logements gérés.

> Le Conseil de surveillance d'AMPERE Gestion, filiale de CDC Habitat, a nomme Nathalie Caillard présidente du directoire d'AMPERE Gestion, aux côtés de Marc Petillot, directeur général, et de Florian Delatte, directeur financier.

> L'ouvrage « Développer des projets d'agriculture urbaine avec la méthode Meth-Expau® » vient de paraître aux éditions Quae. Destiné aux propriétaires et gestionnaires de foncier en ville, il propose une méthodologie issue de l'expérience du bureau de recherche Exp'AU (Expertises en agricultures urbaines, sous l'égide d'AgroParisTech Innovation) qui mène depuis 2015 des missions d'accompagnement des acteurs locaux pour mettre en place des projets d'agriculture urbaine. Ce guide co-écrit par Lisa Bertrand, Giulia Giacchè et Christine Aubry, toutes membres d'Exp'Au, explore la mise en place de projets d'agriculture urbaine dans sa globalité, du diagnostic territorial à la mise en place des procédures, en passant par les gammes d'agriculture urbaine possibles (marchand productif, serviciel, non-marchand…).

> La psychologie urbaine est une nouvelle discipline, inventée par Barbara Attia, psychologue du travail et des organisations. La méthode, que Barbara Attia expose dans son livre « Psychologie urbaine : un nouveau métier, pour le bien-être des citoyens des villes », paru aux Editions Télémaque, a aussi fait l'objet d'une série de 4 podcasts enregistrés avec Véronique Richebois, journaliste économique. Les épisodes – Origine et grands principes de la psychologie urbaine, Exemple concret – grand projet de psychologie urbaine, Création de l'observatoire santé et qualité de vie urbaine à l'origine du label Cité Heureuse, Un diagnostic différenciant pour un aménagement des villes dans le bon sens – sont en accès libre.

L'association Centre-Ville en Mouvement a dévoilé les résultats de la 7ème édition du baromètre du centre-ville et des commerces, réalisé en partenariat avec l'institut CSA et Clear Channel. Voici les principaux enseignements de cette étude :
– 88% des sondés considèrent que la modernisation et la vitalité de leur centre-ville est

un sujet important voire prioritaire pour le maire, et 80% estiment que le gouvernement doit en faire un objectif majeur.
– 53% des sondés évoquent le souhait de s'installer dans le centre d'une petite ville dans un avenir proche, un chiffre qui souligne l'attractivité grandissante des petites villes dans le contexte de crise sanitaire.
– Parmi les services que les Français souhaitent trouver en priorité dans leur centre-ville, les commerces alimentaires et les espaces verts arrivent en tête (63%), devant les restaurants, cafés et terrasses (61%). Des priorités qui ont profondément évolué en un an, puisqu'en 2021, la demande portait principalement sur la piétonnisation des rues (54%) et les commerces spécialisés (51%).
– Enfin, le programme Action Cœur de Ville gagne en notoriété. 41% des sondés en ont déjà entendu parler, parmi lesquels 80% le trouvent utile. Dans les villes où le programme a été déployé, le sentiment d'attachement au cœur de ville s'est d'ailleurs renforcé (70% contre 61% pour le reste de la population).

Cet article est issu d'un partenariat éditorial avec cadredeville.com, la plateforme des projets urbains qui fournit un service complet d'informations et de data pour ceux qui font la ville de demain.

Autres articles pouvant vous intéresser (réservés aux abonnés cadre de ville)

> Les aménageurs avancent dans leur stratégie bas carbone

> La Fédération des promoteurs lance un appel depuis Strasbourg « pour une stratégie nationale du logement »

> Le Haut Conseil pour le Climat propose de passer du constat aux solutions, notamment en matière d'aménagement